

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue par courriel le 29 octobre 2020, à laquelle sont présents :

MM. Marcel Alexander, Nicholas Borne, Michel Demers, Ray Khalil, Pierre Marchand, Lucas Haddad et Mme Carole Imbeault, étant tous les administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL**
- **Mme Valérie Lachapelle, responsable services administratifs, CCSL**
- **Me Ève-Marie Le Fort, avocate**

CA-2020-10-29/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

(Réf : 1.1)

CA-2020-10-29c/002

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA VILLE DE LAVAL

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

Considérant que la Cité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la relance des organismes lavallois en octobre 2020 ;

Considérant que la Cité certifie que les renseignements contenus dans la demande et dans les documents déposés à la Ville de Laval sont complets, exacts et véridiques en tous points ;


Président

Considérant que la Cité s'engage à utiliser l'aide financière octroyée conformément aux orientations et objectifs du programme, à réaliser le projet tel que présenté et à fournir, sur demande, les pièces justificatives ou un bilan financier de réalisation à la Ville de Laval.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser, Christiane Hémond, directrice générale, à déposer la demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la relance des organismes lavallois et de remplir, transmettre et signer tous les documents relatifs à cette demande.

(Réf : 2.1)

CA-2020-10-29/003

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée lors de la dernière confirmation par courriel des décisions visées au point 2.

(Réf : 3)



Marcel Alexander, président
COPIE CONFORME
CA 29 octobre 2020